

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE SAINT-LÉONARD

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du.....11 décembre 2014

Présents : M. MAEDDU, F. MICHALOVITCH, A. MASSON, D. WEBER, S. SEURAT, JM PIERRET, F. CLAUDON, F. GROSGEORGE, B. MARIATTE, MP RICHARD, P. HOLLARD, M. MICHEL,
Excusés ayant donné procuration : MH CUNIN proc. à F. MICHALOVITCH, C. MATHIEU proc. à A. MASSON, F. LAMBERT proc. à D. WEBER
Secrétaire : S. SEURAT

1) Avis sur la demande d'adhésion au Syndicat Mixte pour l'Informatisation Communale (S.M.I.C.) :

Voté à l'unanimité

Les demandes d'adhésion au S.M.I.C. des communes de Hergugney, Entre deux eaux, Eloyes, Chemisey, de la communauté de communes de Vittel Contrexeville et du syndicat intercommunal d'assainissement La Bresse Cornimont sont acceptées.

2) Avis sur la modification statutaire du SMIC : dispositif PESV2 :

Voté à l'unanimité

Le Conseil Municipal se prononce pour la modification des statuts du SMIC de la façon suivante :
Ajout d'un article h : mise en place et gestion d'un dispositif de télétransmission dans le cadre du dispositif « PESV2 » ou de tout autre dispositif qui viendrait s'y substituer

3) Avis sur la modification statutaire du SMIC : signatures électroniques :

Voté à l'unanimité

Le Conseil Municipal se prononce pour la modification des statuts du SMIC de la façon suivante :
Ajout d'un article i : mise en place d'un groupement d'achats de signatures électroniques RGS au bénéfice des adhérents du SMIC sous forme d'un marché à bon de commande.

4) Convention de groupement de commandes entre la collectivité de Saint-Léonard, le SMIC et les autres collectivités adhérentes du SMIC :

Voté à l'unanimité

L'assemblée délibérante décide d'adhérer au groupement de commandes ayant pour objet l'acquisition de certificats de signatures électroniques RGS** et dont le SMIC assurera le rôle de coordonnateur.

5) Attribution de la prime ravalement de façades :

Voté à l'unanimité

Vu la demande formulée par un habitant de la Commune, le conseil municipal décide l'octroi de la prime de 380 € par ravalement de façades conformément à la délibération du 18 juin 2008.

6) Contrat Enfance Jeunesse : projet de renouvellement de la convention avec la Caisse d'Allocations Familiales des Vosges (CAF) :

Voté à l'unanimité

Le contrat enfance jeunesse vise à soutenir les collectivités qui s'engagent à développer une politique enfance jeunesse, destinée à favoriser :

- la mise en place de services d'accueil des jeunes enfants à destination des familles (structures multi-accueil, garderies périscolaires, relais assistantes maternelles, centres de loisirs...)
- les loisirs collectifs et les vacances des enfants et des adolescents de 6 à 18 ans.

Le précédent contrat venant à échéance, les membres du conseil municipal acceptent son renouvellement jusqu'en 2017.

REPUBLIQUE FRANÇAISE
MAIRIE DE SAINT-LÉONARD

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

du.....11 décembre 2014

7) Location du droit de chasse dans les forêts communales :

Voté à l'unanimité

Le conseil municipal vote la location à l'amiable du droit de chasse dans les forêts communales avec la Société de Chasse de Saint-Léonard pour une durée de six années telle que définie dans le contrat.

De plus, la municipalité vote une subvention de 20 % du prix de la location de la chasse pour le service rendu par la Société de Chasse c'est-à-dire piégeage, équarrissage, aménagement des sentiers forestiers, aide à la protection des espèces protégées, lutte contre la divagation des chiens, création d'abris...

8) Programme de travaux forestiers sur la forêt communale :

Voté à l'unanimité

Les propositions de travaux établies par l'ONF sont retenues pour l'année 2015.

9) Modification de la durée hebdomadaire de travail d'un adjoint d'animation 1^{ère} classe et d'un contrat unique d'insertion :

Voté à l'unanimité

Le départ de la directrice du centre de loisirs nécessite de réorganiser le service de l'ALSH et de modifier en conséquence la durée hebdomadaire de travail d'un adjoint d'animation 1^{ère} classe et d'un contrat unique d'insertion. L'assemblée délibérante donne son accord sur ces modifications.

10) Mise à jour du régime indemnitaire :

Voté à l'unanimité

Les différentes mises à jour du tableau des effectifs de la collectivité depuis 2009 nécessitent une actualisation du régime indemnitaire appliqué au personnel communal.

Les membres du conseil ont donc donné leurs accords pour les différentes mises à jour proposées.

11) Décision modificative n°2 du budget général :

Voté à l'unanimité

Le Conseil Municipal approuve la décision modificative n°2 du budget général.

12) Demande de subvention d'un sportif à titre exceptionnel :

Voté à l'unanimité

Les membres du conseil décident d'octroyer une subvention exceptionnelle à un sportif de haut niveau habitant Saint-Léonard pour l'aider financièrement à poursuivre la pratique de son sport et notamment à participer à des compétitions et championnats.

Questions diverses :

- Monsieur le Maire informe l'assemblée qu'une convention avec Aquanova América va être signée pour permettre l'apprentissage de la natation aux élèves de Saint-Léonard

Vu par nous, Maire de la Commune de SAINT-LÉONARD.....
Pour être affiché le 18 décembre 2014 à la porte de la Mairie,.....
Conformément aux prescriptions de l'Article 56 de loi du 5 Août 1884.

A.....SAINT LEONARD....., le 18 décembre 2014

Le Maire,
Marc MAEDDU

